



RÉDIGER LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CSE

INTER & INTRA

1 JOUR (7H) ▶ PRÉREQUIS : AVOIR SUIVI LA FORMATION "CONNAÎTRE LE FONCTIONNEMENT ET LES ATTRIBUTIONS DU CSE" ▶ PUBLIC : REPRÉSENTANT DU PERSONNEL



OBJECTIFS

- Mettre en œuvre son élaboration en respectant le cadre légal
- Rédiger un règlement intérieur adapté au contexte du CSE



PROGRAMME

Les enjeux du règlement intérieur

- L'obligation légale et la valeur juridique
- Un outil de structuration pour le CSE

Contenu et mise en place du règlement intérieur

- Les clauses obligatoires
- Les clauses interdites
- Les clauses essentielles
- La procédure d'adoption et de modification

Mises en pratique

- Repérer les pièges à éviter
- Initier la rédaction de son propre rapport

▶ Modalités & méthodes pédagogiques

- Locaux adaptés au groupe
- Des ateliers de réflexions collectifs et individuels (mise en situation, quiz, QCM...)
- Des échanges et analyses de pratiques entre stagiaires
- Des exposés théoriques
- Des supports pédagogiques remis aux stagiaires

▶ Modalités d'inscription

- Délais d'inscription : jusqu'à 72h avant sous réserve de disponibilités

▶ Accompagnement

- Dispositif d'accompagnement prévu selon les parcours (analyse des besoins et des contraintes d'entrée, suivi administratif, suivi de la progression pédagogique, bilan intermédiaire, régulation si nécessaire)
- Accompagnement technique et pédagogique sur les modalités distancielles

▶ Modalités d'évaluation

- Des exercices pratiques seront réalisés tout au long de la journée pour mesurer les acquis
- Une fiche de satisfaction sera complétée en fin de formation par les stagiaires
- Une évaluation des acquis en fin de stage et une évaluation à 3 mois pour mesurer la mise en application



ANIMÉE PAR

- Vincent LEPRINCE, Formateur CSE
- Zaïneb DENDEN-STITOU, Formatrice CSE
- Cyrille VALOTEAU, Formateur CSE
- Ou profil équivalent

COÛT DE LA FORMATION

Adhérent : 340 € net/jour/stagiaire
Non adhérent : 440 € net/jour/stagiaire
 Tarifs hors frais annexes et repas

LIEUX ET DATES 2024

Cholet > Lundi 18 mars
9h-12h30 / 14h-17h30

Parking gratuit - Sites desservis par les transports en commun - Salles de formation accessibles aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite. Possibilité d'adapter les moyens pour les personnes en situation de handicap (contact : Vincent Leprince - Tél : 07 66 44 72 94 - Mail : v.leprince@cezampdl.fr)

Déclaration d'activité formation enregistrée sous le n°52 44 07187 44 auprès du Préfet de région des Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Agréé Formation économique des membres du CSE. Liste arrêtée par le Préfet des Pays de la Loire le 17 septembre 2021.



Inscriptions et calendrier inter-entreprises disponible sur www.cezam.fr